

Enfance en danger, enfance dangereuse. Les réformes des politiques publiques de l'enfance

« Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et parmi eux, ceux qui ont trait au sort de l'enfance traduite en justice ». L'exposé des motifs de l'ordonnance du 2 février 1945 ne semble pas démenti par l'actualité : projets de loi réformant la politique de l'enfance ou modifiant l'ordonnance relative à l'enfance délinquante, contrat de responsabilité parentale institué par la loi sur l'égalité des chances, réflexion sur l'opportunité d'un encadrement militaire ou proposition d'instauration d'un service civil obligatoire...

Les politiques publiques de l'enfance s'accumulent et les textes normatifs leur servant de support se multiplient. A la fois digne de protection lorsqu'elle est en danger, mais aussi cause de préoccupation lorsqu'elle se fait dangereuse, l'enfance pose problème. « L'homme, ayant un passé, craint pour cet avenir », remarquait déjà Victor Hugo à propos de l'enfant. Mais l'inquiétude suscitée par certaines enfances entraîne différentes mutations juridiques qui interpellent les juristes : émergence de notions juridiques nouvelles, telle la vulnérabilité, imbrication du social et du pénal, tentatives d'adaptation des réponses institutionnelles et juridictionnelles, recherche de solutions nouvelles pour renforcer l'encadrement, appel à l'autorité, qu'elle soit judiciaire, parentale, locale ou militaire... autant de thèmes qui seront au cœur des échanges de cette journée d'études.

Editeur :

Revue de droit sanitaire et social n°1, 01-02/2007

Type :

Publication

Dates :

Paru le 1 janvier 2007

Créé le 3 février 2010

Complément d'informations :

Colloque du 8 décembre 2006